

# Sujet du jour : Le Saint-Esprit

## Lecture : Jean 16.5-16



## Développement :

### D'abord sur Jean 16.7-11

*[7] Cependant, je vous dis la vérité : il est avantageux pour vous que je parte, car si je ne pars pas, le Consolateur ne viendra pas vers vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. [8] Et quand il sera venu, il convaincra le monde de péché, de justice et de jugement : [9] de péché, parce qu'ils ne croient pas en moi ; [10] de justice, parce que je vais vers le Père, et que vous ne me verrez plus ; [11] de jugement, parce que le prince de ce monde est jugé.*

### Ensuite, sur Jean 16.13-15

*[13] Quand il sera venu, lui, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité ; car ses paroles ne viendront pas de lui-même, mais il parlera de tout ce qu'il aura entendu et vous annoncera les choses à venir. [14] Lui me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui est à moi et vous l'annoncera. [15] Tout ce que le Père a, est à moi ; c'est pourquoi j'ai dit qu'il prendra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera.*

## Les deux premières mentions du Consolateur :

### La 1<sup>ère</sup> mention du Consolateur :

*Mais le **Consolateur**, le Saint–Esprit que le Père enverra en mon nom, c’est lui qui vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que moi je vous ai dit.*

*Jean 14.26*

### La 2<sup>e</sup> mention du Consolateur :

*Quand sera venu le **Consolateur** que je vous enverrai de la part du Père, l’Esprit de vérité qui provient du Père, il rendra témoignage de moi...*

*Jean 15.26*

## Remarque sur le mot "Consolateur" (grec : "Parakletos") :

**Avant tout un terme juridique évoquant une personne avec une fonction.**

**Plus précisément :**

*C'est celui qui est convoqué, appelé aux côtés, appelé à l'aide et qui plaide la cause d'un autre. C'est en quelques sortes un plaideur, un conseiller pour la défense, un assistant légal, un avocat, un intercesseur.*

## Une autre mention du Consolateur :

### La 3<sup>e</sup> mention du Consolateur :

*[7] Cependant je vous dis la vérité: il vous est avantageux que je m’en aille, car si je ne m’en vais pas, le **Consolateur** ne viendra pas vers vous; mais, si je m’en vais, je vous l’enverrai. (→ Explication qu'il y aura un passage de relais entre Christ et l'Esprit)*

*[8] Et quand il sera venu, il convaincra le monde en ce qui concerne le péché, la justice, et le jugement: [9] en ce qui concerne le péché, parce qu’ils ne croient pas en moi; [10] la justice, parce que je vais au Père, et que vous ne me verrez plus; [11] le jugement, parce que le prince de ce monde est jugé.*

*Jean 15.26*

## Quelques questions sur Jean 16.8-11

- a) Quel aspect du ministère du Saint-Esprit est-il présenté ici ?

*Il convaincra (à nouveau un terme juridique) le monde*

- b) Quels sont les trois domaines où le Consolateur convaincra ?

*Péché*

*Justice*

*Jugement*

## Quelques questions sur ces trois domaines :

- a) Comment l'Esprit convaincra-t-il de **péché** ?

*Car, si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui dévorera les rebelles.*

*Hébreux 10.26*

*Si quelqu'un voit son frère commettre un péché qui ne mène point à la mort, qu'il prie, et Dieu donnera la vie à ce frère, il la donnera à ceux qui commettent un péché qui ne mène point à la mort. Il y a un péché qui mène à la mort ; ce n'est pas pour ce péché-là que je dis de prier.*

*1 Jean 5:16*

## b) Comment l'Esprit convaincra-t-il de **justice** ?

*...la justice, parce que je vais au Père, et que vous ne me verrez plus.*

*Jean 16.10*

*L'Esprit montrera que ce que Jésus a fait et dit était juste, parce qu'il a été justifié en étant enlevé à la droite de Dieu et hors de la vue des disciples.*

## c) Comment l'Esprit convaincra-t-il de **jugement** ?

*... le jugement, parce que le prince de ce monde est jugé.*

*Jean 16.11*

*Il a dépouillé les dominations et les autorités, et les a livrées publiquement en spectacle, en triomphant d'elles par la croix.*

*Colossiens 2.15*

## Encore une autre mention du Consolateur :

### La 4<sup>e</sup> mention du Consolateur :

*[12] J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant. [13] Quand le consolateur sera venu, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité; car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. [14] Il me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera. [15] Tout ce que le Père a est à moi; c'est pourquoi j'ai dit qu'il prend de ce qui est à moi, et qu'il vous l'annoncera.*

*.Jean 16.12-15*

## Pourquoi Jésus donne-t-il ce 4<sup>e</sup> enseignement à propos du Consolateur ?

- a) Parce que le ministère d'enseignement du Christ touche ici à sa fin.  
(Tiré du verset 12)

- b) Parce que le ministère du Consolateur prendra le relais pour compléter et achever l'enseignement.  
(Tiré du verset 13)

## **Quelles choses le Saint-Esprit sera-t-il chargé d'enseigner ?**

- a) Les choses qu'il aura entendu
- b) Les choses à venir

## **Quelques applications possibles ?**

- a) Le ministère d'enseignement du Consolateur : Parole et Esprit sont liés et ne devraient jamais être séparés
- b) Le principe de délégation
- c) Un encouragement au témoignage
- d) Ma relation avec le Seigneur est vivante et réelle